

## Avant votre hospitalisation en CHIRURGIE

Hospitalisation en ambulatoire proposée et décidée lors de la consultation avec le chirurgien. Elle sera confirmée par l'anesthésiste



Recommandations pour une prise en charge ambulatoire :

- ✚ Résider à moins d'une heure de route d'une structure hospitalière.
- ✚ Être accompagné par un tiers pour le retour à domicile et si besoin pendant la première nuit.



La veille de l'intervention (ou le vendredi pour le lundi), vous serez contacté par l'infirmière qui vous rappellera les consignes:

- ✚ Être à jeun.
- ✚ La douche de la veille et du matin.
- ✚ La dépilation du site opératoire si nécessaire ou si demandée par le chirurgien.
- ✚ L'heure d'entrée.



## Pendant votre hospitalisation



Présentez-vous dans le service au rez-de-chaussée du centre hospitalier avec :

- ✚ Votre carte d'identité.
- ✚ Vos documents d'hospitalisation.
- ✚ Votre carte de groupe sanguin si vous en possédez une.
- ✚ Le consentement signé.
- ✚ La désignation d'une personne de confiance.



Vous serez installé dans une chambre (simple ou double) et l'infirmière vous indiquera la conduite à tenir.

Un brancardier vous accompagnera au bloc opératoire.



Au retour du bloc opératoire, l'équipe paramédicale surveillera votre état de santé et vous apportera une collation selon la prescription chirurgicale ou anesthésique.



## Votre retour à domicile

**Votre retour est validé par l'équipe médicale selon une grille de surveillance.**

Il est possible que la décision de vous hospitaliser pour la nuit soit prise si votre état de santé le nécessite.

Tous vos documents vous seront remis pour votre prise en charge à domicile.

Un questionnaire de satisfaction est à votre disposition, merci de le remplir pour améliorer les prises en charge.

Le lendemain de votre hospitalisation, vous pouvez avoir l'appel d'une infirmière du service qui vous posera quelques questions sur votre retour.

